

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00040

Numéro SIREN : 824 994 552

Nom ou dénomination : MB DECO DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001480

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
VILLEFRANCHE - TARARE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001480**
n° de gestion : **2017B00040**
n° SIREN : **824 994 552 RCS Villefranche-Tarare**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Villefranche - Tarare certifie avoir procédé le
28/05/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

MB DECO DIFFUSION - Société par actions simplifiée
32 chemin Des Carrières Sud 69480 Pommiers -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



388692

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

28/02/20
37011420

2017B40

ACTIF	Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 31/12/2019 ③	Net 31/12/2018 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010 2 800	012	2 800	
- Autres	014	016		
Immobilisations corporelles	028	030		
Immobilisations financières (1)	040	042		
(5) TOTAL I	044 2 800	048	2 800	
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	052		
Stocks marchandises	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
Créances (2) clients et comptes rattachés	068 2 849	070	2 849	2 737
Créances autres (3)	072 805	074	805	324
Valeurs mobilières de placement	080 15	082	15	15
Disponibilités	084 7 026	086	7 026	4 114
Charges constatées d'avance	092	094		
TOTAL II	096 10 695	098	10 695	7 190
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110 13 495	112	13 495	7 190

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel	120 100	100
Écarts de réévaluation	124	
Réserve légale	126 10	10
Réserves réglementées	130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131 132 2 052	674
Report à nouveau	134	
Résultat de l'exercice	136 1 704	1 377
Provisions réglementées	140	
TOTAL I	142 3 866	2 162
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154	
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166 2 081	1 517
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169 72 172 7 548	3 511
Produits constatés d'avance	174	
TOTAL III	176 9 629	5 028
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180 13 495	7 190

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immo. acquises	182	2 800
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2019		31/12/2018	
Ventes de marchandises				209	210		
Production vendue biens (dont export et livraisons intracommunautaires)				215	214		
Production vendue services				217	218	29 930	28 223
Production stockée					222		
Production immobilisée					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230	260	11
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	30 190		28 234
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises)					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					240		
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier immobilier)				242	16 553		17 450
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE)				243	278	315	342
Rémunérations du personnel					250	8 197	6 205
Charges sociales					252	3 114	2 617
Dotations aux amortissements					254		
Dotations aux provisions					256		
Autres charges : - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger				259			
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					262	6	
Total des charges d'exploitation (II)				264	28 184		26 613
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	2 005		1 620
Produits financiers				III	280		
Produits exceptionnels				IV	290		
Charges financières				V	294		
Charges exceptionnelles : - Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				VI	300		
- Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)							
Impôts sur les bénéfices				VII	306	301	243
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)					310	1 704	1 377
B - RÉSULTAT FISCAL							
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, déficit comptable colonne 2				312	1 704	314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles					322		
Impôts et taxes non déductibles					324	301	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés				247			
Ecart valeurs				248			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)				249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Dédutions							
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		
Zone revitalisation rurale (44 quinquies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		342
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		
ZFA 44 quaterdecies	345	Investissements outre mer	344	Créance report en arrière du déficit	346		350
Divers, dont : Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655			
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs							
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2				352	2 005	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)					356		
Déficits antérieurs reportables							360
(dont imputés sur le résultat)							
Résultat fiscal après imputation des déficits							
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2				370	2 005	372	

ANNEXE COMPTABLE

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N°2015-06 du 23 novembre 2015 et N°2016-07 du 4 novembre 2016.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes, présentés avant répartition, se caractérisent par :

- total du bilan de 13 495 Euros,
- chiffre d'affaires hors taxe de 29 930 Euros,
- résultat net de 1 704 Euros.

Les notes ou tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

A. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis selon les règles comptables en vigueur, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu d'un exercice à l'autre.

1. Stocks

Néant.

2. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale, sous réserve de l'étendue de la collecte qui en est faite par la direction de l'entreprise

3. Informations générales complémentaires

En raison de l'application des nouvelles dispositions comptables, il est rappelé ci-après les options prises par l'entreprise, même si elle n'est pas à ce jour concernée par tous ces éléments :

- Frais de constitution de transformation et de premier établissement
- Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission
 - + Inscription à l'actif en frais d'établissement
 - + Imputation sur les primes d'apport puis en charges de l'exercice si les primes ne suffisent pas
- Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles
- Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres)
 - + Incorporation dans le coût de l'immobilisation
 - + Comptabilisation en charges
- Coût de développement
- Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs
 - + Incorporation dans le coût de l'immobilisation
 - + Comptabilisation en charges
- Amortissements des biens non décomposables (Mesure de simplification pour les P.M.E.)
 - + Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage
 - + Amortissement sur la durée d'utilisation
- Composants de 2ème catégorie / provisions pour grosses révisions
 - + Composants d'immobilisations
 - + Constatation d'une provision

Inscription à l'actif	Comptabilisation en charges
	X
	X
	X
	X
X	
	X
X	
	X

L'analyse des actifs immobilisés à l'ouverture de l'exercice et en cours d'exercice n'a pas mis en évidence de composants significatifs ou pertinents.

B. CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

1. Amortissements et provisions pour dépréciations

Néant.

2. Provisions pour risques et charges

Néant.

C. AUTRES POSTES

1. Fonds commercial

Une "carte commerciale" a été acquise sur l'exercice 2019 pour un montant de 2.800 euros.

2. Frais de recherche et développement

Néant

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. Disponibilités

Il s'agit des sommes liquides déposées en banque et du solde de caisse au 31/12/2019.

5. Charges constatées d'avance

Néant.

6. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Néant

7. Dettes fournisseurs et dettes fiscales et sociales

L'ensemble de ces dettes sont liées à l'exploitation et sont acquittées aux échéances normales.

8. Autres dettes

Ce poste comprend essentiellement les créiteurs divers et les dettes rattachées aux immobilisations

9. Produits constatés d'avance

Néant

10. Autres

Néant.

D. AUTRES INFORMATIONS

Néant.

MB DECO DIFFUSION
Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 Euros
Siège social : 32, Chemin des Carrières Sud
69480 Pommiers
827 994 552 RCS Villefranche Tarare

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 12 MARS 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 s'élevant à 1 704,34 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 704,34 Euros

En totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 3 755,94 Euros.

L'associée unique prend acte qu'aucune distribution antérieure de dividendes n'est intervenue.

Certifié conforme
La Présidente

